



Divorce et séparation des biens

Par **leelou8**, le **16/04/2008** à **14:10**

voilà tout d'abord depuis mai l'année dernière nous avons voulu devenir propriétaire ,nous avons trouver le terrain et le constructeur pour la maison mais voilà depuis beaucoup de problèmes sont arrivés entre moi et mon mari et je veux demander le divorce .Pouvez vous me dire comment cela va se passer pour la maison je voudrai tout arreter mais voilà nous avons signé et il va falloir payer les frais que cela va engendrer pour l'annulation ,si je divorce doit on réellement les payer et pour le terrain nous sommes déjà passer chez le notaire,je pense que l'on va pouvoir vendre celui çï pour pouvoir rembourser le credit que nous avons fait pour l'acheter ?merci de me répondre le plus rapidement possible je vous en remercie par avance